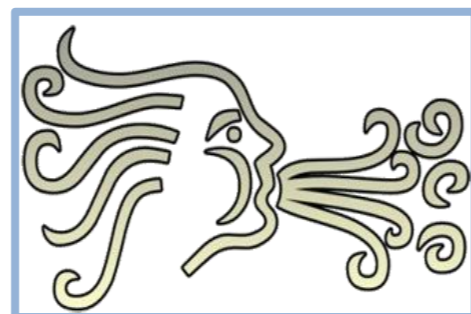


## Une ferme éolienne en 2020 !

Une start-up espagnole a en effet trouvé la solution pour exploiter l'énergie éolienne à grande échelle tout en se passant précisément des pales. Alors que les éoliennes traditionnelles utilisent les courants réguliers pour faire pivoter les pales, de nouveaux mâts utilisent l'effet aérodynamique des tourbillons d'air. Ceux-ci sont conçus pour vibrer autant que possible. A leur base, deux anneaux magnétiques accentuent encore le mouvement d'oscillation. Quand le mât oscille dans une direction, les aimants le repoussent dans la direction opposée. L'énergie cinétique du mât est ensuite convertie en électricité. Totalement silencieuses, ces éoliennes légères et robustes s'intègrent mieux dans le paysage et ne tue pas les oiseaux. D'après les résultats des premiers tests, une éolienne de 170 mètres de haut permet d'atteindre 1 mégawatt de puissance. De quoi alimenter 400 foyers !

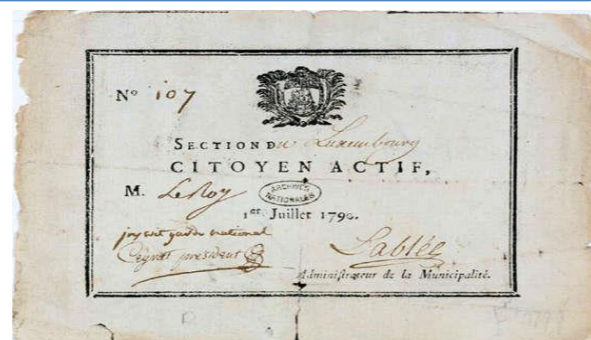
Disponibles en huit couleurs, des immenses tiges en fibres de verre et carbone vont donc se dresser en 2020 sur le territoire de la commune. Le site d'implantation choisi est l'ancien Centre d'enfouissement technique des déchets ultimes fermé définitivement depuis le 6 juillet 2009 par arrêté préfectoral. Selon les experts, sur cet emplacement de 30 hectares, la ferme éolienne devrait dans un premier temps contribuer à faire baisser de moitié la facture d'électricité des 90 foyers odoniens. Dans une seconde phase, les habitants des deux autres communes historiques regroupées au sein de Vallées-en-Champagne, à savoir Baulne-en-Brie et Saint-Agnan, devraient bénéficier, eux aussi, de ce bon plan. Par ailleurs, les bénéfices sonnants et trébuchants tirés de l'implantation de cette ferme sur son territoire seront une belle manne financière pour le budget de la commune nouvelle. Cela permettra de mettre du beurre dans les épinards lorsque la dotation de l'Etat, bien que maintenue actuellement, n'aura plus le vent en poupe.

La procédure administrative préalable à l'implantation de ces immenses totems prendra la forme d'une enquête publique. Les installations de production d'électricité, et donc les éoliennes, sont en effet déclarées d'utilité publique. Cher à Condé Village d'Art, le surréalisme va donc s'étendre dans cette vallée avec ce site dédié au dieu Éole...



## Présidentielle 2017

Pour la première fois cette année, la liste des parrainages des candidats à l'élection présidentielle a été rendue intégralement publique. Au total, 14 296 parrainages ont été validés. Dans l'ex-canton de Condé-en-Brie, 5 maires ont envoyé leur présentation au Conseil constitutionnel. Parmi eux, Jacqueline Picart, maire déléguée de La Chapelle-Monthodon, commune nouvelle de Vallées-en-Champagne. Cette dernière a parrainé Jacques Cheminade. L'élue indique que l'équipe de campagne de ce « petit » candidat est venue la voir. « C'est la seule. J'ai donc décidé de le parrainer. Mais ce n'est pas pour autant que je vais voter pour lui le 23 avril » précise la maire.



## Le bon plan !

Amateurs de pizzas, bruschettas, mix tapas et salades :

La Toscana vous accueille au 21 Place des Halles à Condé-en-Brie.

Anthony Triqueneaux, le jeune et dynamique pizzaiolo, a en effet délaissé la vente ambulante (il venait à Condé-en-Brie chaque vendredi et samedi) pour se sédentariser dans le bourg.

Celui-ci propose une carte où il n'y a vraiment que l'embarras du choix. Vous pouvez déguster votre commande sur place (2 salles accueillent 20 couverts) ou à la maison. Une livraison est également assurée dans un rayon de 15km. A la Toscana, un plat du jour est annoncé chaque midi, et une soirée à thème est prévue chaque mois.

La Toscana. 21 Place des Halles. 02330 Condé-en-Brie. Tél : 07 85 36 43 09.

Ouverture : de 11h30 à 14h00 et de 18h30 à 21h30.

Prolongations jusqu'à 22h00 : vendredi et samedi.

Fermeture : lundi et dimanche midi.



## Le sous-préfet en visite

Vendredi 17 mars, Ronan Léaustic, sous-préfet de Château-Thierry, est venu rencontrer élus et forces vives de Vallées-en-Champagne. Bruno Lahouati, maire de la commune nouvelle, a reçu le représentant de l'Etat à Baulne-en-Brie, entouré de ses adjoints, de nombreux conseillers, du personnel municipal et de quelques invités. Ronan Léaustic a entamé la visite par une promenade dans le bourg : l'église saint Barthélémy, le mur de mémoire vivante, la porte de la prison de la Petite-Roquette à Paris, l'Auberge de l'Omois et enfin la savonnerie Les Anes de l'Omois. Le cortège s'est ensuite rendu à La Chapelle-Monthodon. Après la visite de l'église de la Nativité-de-la sainte Vierge, Ronan Léaustic est allé à la rencontre d'un éleveur laitier. Ce dernier lui a fait découvrir un robot de traite récemment installé sur l'exploitation. A la ferme, le sous-préfet a écouté, à défaut d'entendre, les doléances du monde paysan présent. Faute de temps, la visite d'une parcelle de vigne enherbée à Saint-Agnan a été reportée. La viticulture a néanmoins été évoquée au pressoir Esterlin où les toasts ont accompagné le verre de l'amitié offert par la coopérative marnaise. Au cours de son discours, Ronan Léaustic s'est félicité de la mobilisation collective pour cette visite qui a montré la diversité de Vallées-en-Champagne.

